

ANNONCES,
ARTICLES ET AVIS DIVERS.

NOUVELLES POLITIQUES.

Extrait de la gazette de France.

« Constantinople le 31 décembre. Raschild effendi, qui occupoit la place de Reis-effendi au camp, auprès du grand-Visir, arriva ici, le 13 du mois dernier, pour remplacer, en la même qualité, auprès de sa Hauteſſe, Nafiſſi effendi, mort d'apoplexie; il avoit eu pour ſuccesseur, au camp, le Tchaouchabachi Feizoullah-effendi, qui avoit déjà rempli cette place, il y a trois ans, & qui vient d'être destitué & remplacé par le Nichandgi Hauri Effendi, qui avoit déjà occupé deux ou trois fois cette place.

« Le 21 du même mois, le capitain Pacha revint mouiller à Bujukdere avec la plus grande partie de l'escadre & de la flottille.

« Feizi-Suleiman Pacha, un des principaux moteurs de la guerre, pendant qu'il étoit Reis-effendi, & depuis Séraskier, commandant une corps d'armée, a été dépouillé des trois queues & de son emploi, & relégué à Sinope; ses biens ont été confisqués au profit du Miri.

« Abdi, Pacha de Belgrade, a terminé la campagne par une incursion qu'il a faite dans les environs de Semlin, & après s'être emparé de quelques redoutes autour de cette place.

« Il y a eu aussi, assure-t-on, une rencontre, du côté d'Anapa dans le Cuban, entre les Turcs & les Tartares, & un corps nombreux de Russes; l'avantage est demeuré aux Musulmans.

« Le grand-Visir a pris ses quartiers d'hiver à Roussdik, sur la rive méridionale du Danube; il a choisi ce poste pour être à portée de secourir la Valachie, qui paroît, dit-on, menacée.

« Le 11 de ce mois, la fête de Mouvloud on

de la naissance de Mahomet, a été célébrée avec les cérémonies ordinaires.

« La nuit du 21 au 22, le feu a pris au palais Vifirial, & cet immense édifice a été consumé, ainsi que tous les bureaux de l'administration qui en font partie; il a été impossible de sauver aucun papier. »

Paris, le 10 mars. Le comte de la Luzerne, ministre & secrétaire d'Etat de la marine, a reçu du vicomte de Saint-Riveul, chef de division, commandant les forces de sa majesté au-delà du cap de Bonne-espérance, une lettre écrite à bord de l'Afrée, en rade de Pondichery, le 26 septembre 1788, dans laquelle on lit les détails suivans :

« J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, dans mes lettres de la fin de juillet, du départ de la corvette le Fanfaron, commandée par le chevalier de Callamand, expédiée le 11 du même mois, & de sa destination pour aller prendre, sur une île près de Sechelles, les naufragés du navire de l'Isle de France, l'Insulaire, dont le bâtiment l'Hirondelle, de la même île, n'avoit pu sauver que deux officiers & deux matelots.

« Le chevalier de Callamand a rempli sa mission avec autant d'activité que d'intelligence; il a mouillé, le 8 d'août, à l'île de Coëtivi, où il a trouvé les naufragés, & les a pris à son bord. Il a quitté cette île, le 9 du même mois, & s'est rendu aux Sechelles, pour les y déposer, & ils y ont été embarqués sur un bâtiment qui faisoit voile pour l'Isle de France.

« Par la route qu'a suivie le chevalier de Callamand, sur la parallèle de 7 degrés 7 minutes sud, ne courant point la nuit, comme je le lui avois prescrit par ses instructions, il a rencontré à l'île de Coëtivi plusieurs degrés à l'est de la position donnée par les cartes à l'île Georges. Il est vraisemblable que cette dernière île n'existe pas, & que les erreurs considérables en longitude de plusieurs navigateurs, dans un partage où les courans sont souvent violens, ont fait supposer deux îles où il n'en existe qu'une ».

Bruxelles le 12 mars. L'exil du gardien des capucins de cette ville, qui est en même tems visiteur-ge-

neral de ces religieux, s'est confirmé ; il a été conduit jusqu'aux confins du Brabant vers le pays de Liège, comme il l'avoit demandé. Il paroît que ses consultants ne seront point si difficiles, vu que nous apprenons, de bonne part, que le pere commissaire-consulteur pour le quartier Wallon, vient d'ordonner à tous les gardiens de son district, d'envoyer leurs religieux qui n'ont point fini leurs cours de théologie, aux leçons de cette science, à Louvain.

ANNONCES PARTICULIERES.

On avertit que quoique la vente de la Terre & Seigneurie de la Chapelle, au Duché de Limbourg, de même que de l'Hôtel, situé chaussée St. Gilles, à Liège, n'ait pas eu lieu aux hausses préannoncées, l'une & l'autre sont cependant encore à vendre de la main à la main ; ledit Hôtel même, avec le jardin, par plusieurs portions. Les amateurs pourront voir les informations & conditions chez M. l'avocat VANLABR, rue d'Amay, à Liège, & chez M. le notaire VERRYCKEN, à Bruxelles.

A vendre ou à rendre une maison propre à tenir équipage, située au Mont St. Martin, à Liège, bâtie à la moderne, quatre pièces par terre, huit en haut, toutes à feu & tapissées, greniers, cour, remise, quatre caves, quartier de derrière, sous lequel est une deuxième cuisine. S'adresser à M^{de} THONNAR, à Liège, qui donnera toute assistance à l'acquéreur.

L'on cherche une campagne, située dans le pays de Limbourg, au prix d'environ 30 à 40000 florins de Liège, argent comptant. On s'adressera pour cet effet au rédacteur de ces feuilles, qui en donnera les enseignemens nécessaires.

A louer pour mai prochain, une belle grande & commode maison, bâtie à la moderne, contenant au moins 20 pièces dont plusieurs tapissées, belles caves, beaux souterrains, belle cuisine, four & somellerie, remise & écurie pour six chevaux, deux beaux jardins, terrasse, bosquet & étangs, à trois lieux d'Aix-la-Chapelle ; aboutissant à la chaussée, où passe journellement la diligence de Liège à Aix-la-Chapelle ; s'adresser à M. L'échevin MONSEUR à Herve.

Belle & commode voiture pour quatre personnes, toute neuve & doublée en soie avec de belles glaces, montée sur quatre roues & suspendue à l'Angloise, à vendre en la ville de Dinant sur Mençe avec les harnois & attelages nécessaires.

res pour quatre chevaux. Les amateurs pourront s'adresser au procureur LION à Dinant.

DEMAZEAUX, Libraire de S. A., au Cabinet Littéraire, présentement au bas du Pont-d'Isle, à l'Anneau d'or à Liege; & A. DUJARDIN, Libraire à Bruxelles, débitent : *Caroline de Lichtfield*, ou mémoires extraits des papiers d'une famille Prussienne, redigés par le baron de Hindorf & publiés par M. le B. de M. édit. rev. corr. changée & ang. par l'auteur, avec la musique de Romances, 3 vol. Paris, 1789, 9 escal. & demi. — *Le jouet du destin, ou les aventures de Joseph Houdry*, trad. de l'Allemand, 2 vol. Paris, 1789, 9 escal. — *Homelies & lettres de St. Basile-le-Grand*, trad. par le savant abbé Auger, 8vo., Paris, 1789, rel. 12 escal. — *Discours sur la vie religieuse par Asseline*, 2 vol. Paris, 1789, rel.

Signalement du sieur G. GOUBLON, messager sermenté de Bruxelles sur Anvers, en sui de cette dernière ville furtivement sans payer ni contenter ses créanciers, en infraction des placards émanés par S. M. des années 1536, 1540 & 1759, concernant les banqueroutiers frauduleux &c.

Ledit Goublon est de la taille de cinq pieds trois pouces & demi de France, âgé d'environ quarante ans, le visage rougeâtre sur-tout sur les joues; les yeux bien fendus & bruns, les sourcils & les cheveux châtains clairs, le nez bienfait & pointu dans sa petiteffe, la bouche étendue, les levres minces & vermeillés, le menton un peu pointu, & une petite fossette à la pointe du menton, la barbe peu fournie & de la couleur de ses cheveux qu'il porte en catogan, un peu fluet de corps, & couvert d'une capotte brune, & d'un habit bleu dessus, veste & culotte d'étoffe noire, les jambes assez bien faites, le pied assez grand, le coup-de-pied assez haut, parlant le flamand & le françois, & dans les deux langues il begaye. Il a avec lui sa femme & son enfant, qui est un garçon âgé d'environ huit ans, ressemblant quant à la figure à son pere. La femme est d'une assez belle figure, blanche de peau, susceptible dans les grandes chaleurs de tache de rouffeur, ayant deux dents de la machoire d'en haut cassées sur le devant, elle est âgée de 35 à 40 ans, elle ne parle que le flamand & très peu de françois, de la taille d'environ cinq pieds de Brabant, la coutume ordinaire est celui des bourgeoises d'Anvers.

On requiert tout officier de justice ou particulier quelconque, de saisir & appréhender ledit Goublon, la femme & son enfant, avec tous les effets quelconques, qu'ils pourroient avoir avec eux, de les constituer prisonniers en tels lieux qu'ils se trouveront, & d'en donner part au sieur J. J. DE GROOD, négociant sur la grande place à Bruxelles, sous les offres d'une récompense, & de payer tous les frais à ce nécessaire; parmi l'écroû de la détention dudit Goublon & consors en due forme.